SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1280000: industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement

En vigueur au 01/07/2022 (Dernière actualisation de la page 07/07/2022)

Indexation de 2,2% en 7/2022.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REGIME (sur base hebdomadaire): 38h

CCT 146.057 - "Article 7. § 1. A l'exception de l'industrie de la chaussure, des bottiers, des chausseurs, le travailleur qui exerce deux fonctions ou plus, reçoit le salaire qui correspond à la fonction la mieux rémunérée.

1.1. TYPE D'ENTREPRISE: Tanneries

1.1.1. Salaire horaire: Ouvriers

Après 6 mois de services ininterrompus dans la même entreprise, les ouvriers de la 3e et de la 8e classe de fonctions perçoivent le salaire respectivement pour la 2e et la 7e classe de fonctions.

Catégorie	Fonction	
	Grosse peausseries et peaux de bovins	Peaux d'ovins et de caprins
0A	12.9110	12.5965
0B	13.0960	12.7515
1A	13.3095	12.9690
1B	13.3990	13.0660
2A	13.4895	13.1450
2B	13.6715	13.2925
3A	13.7865	13.4865
3B	13.9705	
4	14.1295	13.7865
5	14.4565	14.0830

1.1.2. Salaire horaire: Etudiants

Pourcentages suivants des salaires horaires minima des ouvriers, et ce pour les classes de fonctions 3, 4, 7 et 8

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	100%

1.2. TYPE D'ENTREPRISE: Commerce de peaux brutes

1.2.1. Salaires: Salaire horaire

1.2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie				
Chef d'équipe	Classeur	Crouponneur	Chauffeur	Manœuvre
14.4360	14.1975	14.0825	14.0825	13.9175

1.2.1.2. Fonction: Etudiants

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.3. TYPE D'ENTREPRISE: Maroquinerie

1.3.1. Salaires: Salaire horaire

CCT 146.057 - "Article 9. §1. Dans la maroquinerie, les travailleurs à domicile, travaillant soit à l'heure, soit à la pièce, ont droit, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, aux salaires horaires minimums […], majorés de 10%."

1.3.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Surqualifiés	Qualifiés	Semiqualifiés	Spécialisés	Semispécialisés	Débutants
14.5955	13.7635	13.3635	12.9580	12.5405	12.1340

1.3.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.4. TYPE D'ENTREPRISE: Ganterie

1.4.1. Salaires: Salaire horaire

1.4.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Triage	Lotissage	Coupe	Fendre	Non qualifiés	Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler
12.8605	12.5495	12.3375	11.6860	11.4735	11.0755

1.4.2. Salaires: Salaire à la pièce (12 pièces)

CCT 146.057 - "Article 8. § 1. Pour le travail à la pièce exécuté à l'usine ou à domicile, le salaire d'une heure de travail est au moins égal au salaire horaire minimum […], majoré de 10 p.c."

1.4.2.1. ACTIVITE: La couture

1.4.2.1.1. : Le piqué

Activité	
Saxe sans finition ni carabin	30.1110
Saxe avec bords piqués et carabin	37.8785
Avec fermeture pression et carabin	41.4080
Avec fermeture bouton, bords et carabin	44.7980

1.4.2.1.2. : Gant cousus à la main

Activité	
Saxe sans bord avec carabin	99.0690
Saxe avec bords et carabin	112.8130
Avec fermeture pression, bord et carabin	119.6750
Avec fermeture bouton, bords et carabin	123.1135

1.4.2.1.3. : La broderie sur gants

Activité	
Quatre rangs ou deux nervures	5.7830
Six rangs	8.4405
Broderie impériale	9.0960

1.4.2.1.4. : Le fourré

Activité	
Flannelle	14.8215
Flannelle avec fourchette	21.0070
Lapin ou mouton	25.2825
Tricot	7.4075

1.4.2.2. ACTIVITE: Coupe

1.4.2.2.1. Tâche: a) Gants amadis

Type de gants	Hauteur en pouces								
	2,5	3	4	6	8	10	12	16	18/20
Gants en chevreau	47.6850	49.3045	18.4385	57.8485	64.8485	72.2320	87.0915	114.1980	131.4900
Gants tannés	51.9885	53.6275	56.8900	61.8580	68.1490	75.6530	92.0095	119.1610	136.4690

1.4.2.2.2. Tâche: b) Gants amadis en deux pièces

Majoration sur les salaires précités

Majoration	
Peaux donnant au moins 50% de gants entiers	30%
Peaux donnant moins de 50% de gants entiers	50%

1.4.2.2.3. Tâche: c) Gants amadis en pécari

Majoration	
Les salaires du point a) pour les gants tannés s'appliquent ici, cependant avec une majoration de :	12.4715

1.4.2.2.4. Tâche: d) Gants pour hommes

Espèce de gants	
En agneau, mouton, chèvre, suède, chamois, chevreau, doeskin, la coupe des fourchettes n'est pas faite	66.437
En pécari	77.086

1.4.2.2.5. Tâche: e) Gants pour garçon et filles en agneau, chevreau, suède et tanné

Salaires	
Montant	49.093

1.4.2.2.6. Tâche: f) La confection des fourchettes

10 % du salaire de la coupe

1.4.2.2.7. Tâche: g) Le dressage

Salaires	
Par pièce	4.4845

1.4.2.2.8. Tâche: h) Le raffilage

Salaires	
Par pièce	5.053

1.4.2.2.9. Tâche: i) Le noircissage

Salaires	
Par pièce	8.8645

1.4.2.3. ACTIVITE: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.5. TYPE D'ENTREPRISE: Sellerie, fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir

1.5.1. Salaires: Salaire horaire

1.5.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie	
Catégorie 1	12.0415
Catégorie 2	11.8115
Catégorie 3	11.4590

1.5.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

2. REGIME (sur base hebdomadaire): 37h20

2.1. SALAIRES HORAIRES: Industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs

2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie								
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
15.0020	14.6565	14.4645	14.2055	13.9025	13.7740	13.6180	13.3760	13.1545

2.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60.0%
16,5	65.0%
17	70.0%
17,5	75.0%
18	80.0%
18,5	85.0%
19	92.6%
19,5	96.3%
20	100.0%

2.1.3. Fonction: Réparateur de chaussures

2.1.3.1. Type: Réparation artisanale

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
13.9030	14.2055

2.1.3.2. Type: Réparation de chaussure rapide

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
14.2055	14.4650